

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 avril 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 mars 2012

2012 V. 10G Vœu relatif à la sauvegarde de l'emploi des salariés de la société Surcouf

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Considérant le placement en redressement judiciaire de la société Surcouf par le tribunal de commerce de Lille avec une période d'observation de six mois à la suite d'un défaut de paiement ;

Considérant l'importance stratégique du magasin Surcouf de l'avenue Daumesnil en matière d'emploi et d'attractivité commerciale du quartier et du 12^e arrondissement ;

Considérant le plan social massif mis en œuvre lors de l'été 2010 ayant abouti à la suppression de 174 postes au sein de la société Surcouf et au départ d'un nombre encore plus important d'anciens salariés dépositaires d'une part essentielle de son savoir-faire ;

Considérant la poursuite inquiétante des réductions d'effectifs au sein de la société Surcouf depuis 2010 et la fermeture de deux points de vente sur les huit que comptait l'enseigne en 2012 ;

Considérant le déplacement coûteux et traumatisant pour de nombreux salariés du siège de Surcouf depuis le 12^e arrondissement vers Lille qui a pesé lourdement sur le résultat de l'enseigne ;

Considérant enfin que les salariés n'ont pas à être les variables d'ajustement d'une stratégie commerciale défailante alors même qu'ils constituent, de par leur savoir-faire et leur connaissance, la richesse d'une enseigne reconnue ;

Sur la proposition de Mme Michèle BLUMENTHAL, Mme Sandrine CHARNOZ et des élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le vœu que :

M. le Maire de Paris intervienne auprès du président-directeur général et de l'administrateur judiciaire de la société Surcouf pour demander que le maintien pérenne de l'emploi des salariés soit pris en compte comme la priorité du plan de redressement à mettre en œuvre par l'entreprise dans les prochains mois.